



**Sixième Réunion du Sous-groupe Gestion de  
l'information et des infrastructures d'APIRG  
(IIM/SG6)**

*(Nairobi, 31 juillet – 3 août 2023)*

**Rapport**

*Préparé par le Secrétariat*

*Août 2023*

## Contenu

|   |    |
|---|----|
| LISTE DES ANNEXES .....   | 5  |
| LISTE DES CONCLUSIONS ET DÉCISIONS .....  | 6  |
| PARTIE I – HISTORIQUE DE LA RÉUNION .....   | 7  |
| 1. Introduction .....   | 7  |
| 2. Objectifs .....  | 7  |
| 3. Participation.....   | 7  |
| 4. Officiers et Secrétariat.....  | 7  |
| 5. Langue de travail .....  | 7  |
| 6. Ouverture.....   | 8  |
| 7. Ordre du jour .....  | 9  |
| 8. Résumé des projets de conclusions et de décisions .....  | 9  |
| PARTIE II RAPPORT SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR .....   | 10 |
| Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour, du programme de travail et élection du président et du vice-président du sous-groupe .....                | 10 |
| Point 2 de l'ordre du jour : État de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG5 et de la réunion APIRG/25 applicables au Sous-groupe ..... | 10 |
| Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations dans les domaines AIM, CNS et MET.....  | 12 |
| Point 4 de l'ordre du jour : Carences de navigation aérienne.....   | 19 |
| Point 5 de l'ordre du jour : Défis de mise en œuvre du Sous-groupe .....  | 20 |
| Point 6 de l'ordre du jour : Activités à coordonner avec AAO/SG et les SST du RASG-AFI.....   | 21 |
| Point 7 de l'ordre du jour : Propositions de recommandations/actions à prendre par le siège de l'OACI<br>21   |    |
| Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions/Décisions de la sixième réunion du sous-groupe sur l'infrastructure et la gestion de l'information (IIM/SG6).....          | 21 |
| Point 9 de l'ordre du jour : Examen des termes de référence et du programme de travail du sous-groupe<br>21   |    |
| Point 10 de l'ordre du jour : Questions diverses .....  | 22 |
| Cérémonie de clôture.....   | 22 |

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

| Abbréviation     | Definitions   |
|------------------|---|
| AAO/SG           | Sous-groupe de l'exploitation des aérodromes et de l'espace aérien                    |
| AANDD            | Base de données AFI des carences de la navigation aérienne                            |
| ACA              | Analyse coûts-avantages   |
|                  |   |
| AFI              | Afrique - Océan Indien  |
| AFI VACP         | Plan de mesures d'exception AFI pour les cendres volcaniques                          |
| AFI VOLCEX OPINS | Instructions opérationnelles AFI relatives à l'exercice sur les cendres volcaniques   |
| AIM              | Gestion de l'information aéronautique   |
| AIXM             | Modèle d'échange des informations aéronautiques                                       |
| AMET             | Information météorologique avancée  |
| AMHS             | Système de traitement des messages aéronautiques                                      |
| ANS              | Service de la navigation aérienne   |
| ANSP             | Fournisseur de services de navigation aérienne  |
| APCC             | Comité de Coordination des Projets APIRG  |
| APIRG            | Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre                              |
| ASBU             | Mises à niveau par blocs du système de l'aviation civile                              |
| ASECNA           | Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar          |
| BBB              | Blocs constitutifs de base  |
| CAFAC            | Commission Africaine de l'Aviation Civile   |
| CUA              | Commission de l'Union Africaine   |
| CAA              | Autorité de l'aviation civile   |
| CMR              | Conférence Mondiale des Radiocommunications   |
| CNPI             | Coordonnateur national pour la planification et la mise en œuvre                      |
| CNS              | Communications, Navigation et Surveillance  |
| CODEVMET-AFI     | Développement coopératif des services de météorologie aéronautique dans la région AFI |
| DAIM             | Gestion de l'information aéronautique numérique                                       |
| ESAF             | Afrique orientale et australe   |
| FIR              | Région d'information de vol   |
| GANP             | Plan mondial de navigation aérienne   |
| IATA             | Association du transport aérien international   |
| IIM/SG           | Sous-groupe Gestion de l'information et des Infrastructures                           |

| <b>Abbréviation</b> | <b>Definitions</b>  |
|---------------------|---|
| MET                 | Météorologie aéronautique   |
| MoU                 | Protocole d'entente   |
| MSA                 | Accord de gestion des services  |
| NCLB                | Aucun pays laissé de côté   |
| OACI                | Organisation de l'aviation civile internationale  |
| PGSF                | Panneau de gestion du spectre de fréquences   |
| QG                  | Quartier général  |
| RASG-AFI            | Groupe de sécurité de l'aviation pour la région AFI                                     |
| RSOO                | Organisation régionale de supervision de la sécurité                                    |
| SADIS               | Service d'information sécurisé pour l'aviation  |
| SADIS API           | Service de programmation d'application SADIS  |
| SADIS FTP           | Protocole de transfert des fichiers SADIS   |
| SAR                 | Recherche et Sauvetage  |
| SARP                | Normes et pratiques recommandées  |
| SAWS                | Service météorologique Sud-africain   |
| SBAS                | Système de renforcement satellitaire  |
| SST                 | Équipes de soutien à la sécurité  |
| SST RASG-AFI        | Équipes de soutien à la sécurité du Groupe de sécurité de l'aviation dans la région AFI |
| UAT                 | Union Africaine des Télécommunications  |
| UA                  | Union Africaine   |
| UIT                 | Union Internationale des Télécommunications   |
| WACAF               | Afrique occidentale et centrale   |
| WAFC                | Centre mondial de prévision de zone   |
| WAFS                | Système mondial de prévision de zone  |
| VoIP                | Voix sur protocole Internet   |

## LISTE DES ANNEXES

| Réf. de l'Appendice | Titre de l'Appendice  |
|---------------------|---|
| Appendix 1          | Liste des participants  |
| Appendix 2          | Résumé des projets de conclusions et de décisions   |
| Appendix 3          | État de mise en œuvre des Conclusions et Décisions d'APIRG/25 applicables à l'IIM/SG  |
| Appendix 4          | État de mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET   |
| Appendix 5          | Volume III de l'AFI eANP  |
| Appendix 6          | Cadre AFI de résilience de la cybersécurité ANS   |
| Appendix 7          | Rapport sur l'état des carences de la navigation aérienne   |
| Appendix 8          | Domaines minimums de notification mis à jour pour les domaines CNS, AIM et MET  |
| Appendix 9          | Liste des membres des équipes projet  |
| Appendix 10         | Programme de travail futur du Sous-groupe IIM   |
| Appendix 11         | État de mise en œuvre des éléments de AMET-B0 et AMET-B1 tel que rapporté par le Projet MET 1, le Projet MET 2 et le Projet MET 3 |

## LISTE DES CONCLUSIONS ET DÉCISIONS

| <b>Référence du projet de Conclusion/Décision</b> | <b>Titre du projet de conclusion/décision</b>  |
|---|--|
| <i>Projet de décision 6/01</i>                    | <i>Élection du Président et du Vice-président du Sous-groupe</i>   |
| <i>Projet de décision 6/02</i>                    | <i>Formulation des Conclusions et Décisions de la réunion d'APIRG</i>  |
| <i>Projet de Conclusion 6/03</i>                  | <i>Suivi de la mise en œuvre des éléments ASBU dans la région</i>  |
| <i>Projet de Conclusion 6/04</i>                  | <i>Echange réciproque des produits d'information aéronautique</i>  |
| <i>Projet de conclusion 6/05</i>                  | <i>Mise en œuvre des changements à venir dans les ensembles de données du Système mondial de prévisions de zone (WAFS) et introduction de la version conforme du SWIM du Service d'Information Sécurisé pour l'Aviation (SADIS).</i> |
| <i>Projet de conclusion 6/06</i>                  | <i>Approbation des domaines minimum de notification mises à jour</i>   |
| <i>Projet de décision 6/07</i>                    | <i>Révision des termes de référence du Sous-groupe IIM</i>   |
| <i>Projet de décision 6/08</i>                    | <i>Programme de travail de l'IIM/SG d'APIRG pour 2023/2024</i>   |

# **PARTIE I – HISTORIQUE DE LA RÉUNION**

## **1. Introduction**

- 1.1. La sixième réunion du sous-groupe APIRG Gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG6) s'est tenue à Nairobi, au Kenya, du 31 juillet au 3 août 2023.
- 1.2. Le Sous-groupe consigne les résultats de ses réunions sous la forme de conclusions et de décisions avec la signification suivante :
  - a) Les conclusions traitent des questions qui, conformément aux termes de référence du Groupe, méritent directement l'attention des États pour que des actions soient entreprises conformément aux procédures établies ; et
  - b) Les décisions portent sur des questions qui ne concernent que APIRG et ses organes auxiliaires.

## **2. Objectifs**

- 2.1. La réunion avait pour objectifs de discuter, entre autres, des actions visant à faciliter davantage les activités régionales de planification et de mise en œuvre, le processus de mise à jour du plan de navigation aérienne ainsi que de la gestion des carences de la navigation aérienne dans les domaines AIM, CNS et MET. La réunion visait également à examiner l'état de mise en œuvre des projets APIRG ainsi que des éléments ASBU, pour lesquels le reporting des États est encore faible.

## **3. Participation**

- 3.1. La réunion a réuni quatre-vingt-trois (83) participants venus de dix-huit (18) États et organisations telles que les AAMAC, l'ASECNA, le SAWS, l'IATA, le WAFC de Londres et les Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI.
- 3.2. La liste des participants est fournie en Appendice 1

## **4. Officiers et Secrétariat**

- 4.1. La réunion a été présidée par M. Issoufou Abdoulaye (Niger) et Mme Nokuthula Phakathi (Afrique du Sud), respectivement en tant que Président et Vice-présidente du Sous-groupe.
- 4.2. M. Goama Ilboudo, Expert régional, MET du Bureau WACAF de l'OACI, a servi de secrétaire à la réunion avec le soutien de Mme Chinga Mazhetese et de M. Harvey Gabriel Lekamisy, respectivement Experts régionaux ENV/MET et CNS du Bureau ESAF de l'OACI, et M. François Xavier Salambanga et M. Fanfé Bamba, respectivement Experts régionaux CNS et AIM du Bureau WACAF de l'OACI.

## **5. Langue de travail**

- 5.1. La réunion s'est déroulée en anglais et en français avec interprétation simultanée.

## 6. Ouverture

- 6.1. Mme Lucy Wanjiku Mbugua, Directrice régionale de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (ESAF), a ouvert la réunion.
- 6.2. Elle a exprimé ses sincères remerciements aux différentes administrations et organisations pour avoir facilité la participation de leurs experts à la réunion. Elle a remercié Mme Anne Gitau (Kenya) et M. Issoufou Abdoulaye (Niger), Président et Vice-président du Sous-groupe pour leur leadership et le soutien apporté au Sous-groupe au cours de l'année écoulée.
- 6.3. Le Directeur régional a rappelé à la réunion diverses conclusions et décisions de la réunion APIRG/25 qui appelaient à des actions, notamment l'alignement des plans et programmes régionaux sur les dernières éditions du Plan de sécurité de l'aviation mondiale et du Plan mondial de navigation aérienne, le soutien pour favoriser les progrès régionaux sur les priorités et défis clés, l'amélioration de la gestion des carences de la navigation aérienne et la mise en œuvre des projets et des éléments ASBU ainsi que du Plan régional de navigation aérienne.
- 6.4. Le Directeur régional a en outre apprécié le soutien reçu des parties prenantes, en particulier l'industrie qui, à travers plusieurs initiatives et autres activités d'assistance, continue de collaborer avec les Bureaux régionaux de l'OACI sur les questions liées à l'AIM, au CNS et au MET dans la région. Elle a conclu par un appel à l'engagement des États pour faire une différence dans la région AFI et, à terme, pleinement assumer le mandat de l'IIM/SG.

## **7. Ordre du jour**

7.1. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

**Agenda 1. Adoption de l'ordre du jour, du programme de travail et élection du président et du vice-président du sous-groupe**

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
- 1.2. Élection du président et du vice-président de l'IIM/SG

**Agenda 2. État de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG5 et de la réunion APIRG/25 applicables au Sous-groupe.**

**Agenda 3. Réalisations dans les domaines AIM, CNS et MET**

- 3.1. État de mise en œuvre des éléments ASBU applicables
- 3.2. Mise en œuvre des éléments ASBU et résultats des projets IIM
- 3.3 Rappports sur la planification et la mise en œuvre par les États et les parties prenantes
- 3.4. Mise à jour de l'eANP AFI
- 3.5. Autres initiatives de navigation aérienne

**Agenda 4. Carences de la navigation aérienne**

**Agenda 5. Défis de mise en œuvre du Sous-groupe**

**Agenda 6. Activités à coordonner avec les SST du RASG-AFI**

**Agenda 7. Recommandations/actions proposées à prendre par le siège de l'OACI**

**Agenda 8. Examen des termes de référence et du programme de travail du sous-groupe**

**Agenda 9. Conclusions/Décisions de la sixième réunion du Sous-groupe Gestion de l'Information et des Infrastructures.**

**Agenda 10. Questions diverses  
Cérémonie de clôture**

## **8. Résumé des projets de conclusions et de décisions**

8.1. Le résumé des projets de conclusions et de décisions figure à l'annexe 2 du présent rapport.

## **PARTIE II RAPPORT SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour, du programme de travail et élection du président et du vice-président du sous-groupe**

- 1.1. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion a discuté et adopté le projet d'ordre du jour et le programme de travail proposés par le Secrétariat et a élu son président et son vice-président.
- 1.2. La réunion a élu M. Issoufou Abdoulaye du Niger comme Président et Mme Nokuthula Phakathi de l'Afrique du Sud en tant que Vice-président du Sous-groupe.
- 1.3. Le Président élu a participé à la réunion en ligne, car la situation politique au Niger ne lui permettait pas de participer en personne. La réunion a ensuite été présidée par le Vice-président élu. La réunion a convenu de ce qui suit :

#### ***Projet de décision 6/01 Élection du président et du vice-président du sous-groupe***

***Il est décidé que,***

***Pour guider les travaux du Sous-groupe, M. Issoufou Abdoulaye du Niger et Mme Nokuthula Phakathi d'Afrique du Sud sont respectivement élus Président et Vice-présidente du Sous-groupe IIM.***

### **Point 2 de l'ordre du jour : État de la mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG5 et de la réunion APIRG/25 applicables au Sous-groupe**

#### **2.1. Conclusions/Décisions de la cinquième réunion du Sous-groupe Gestion de l'information et des Infrastructures (IIM/SG5)**

- 2.1.1. Il a été présenté à la réunion l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIMSG/5 non examinées par la réunion APIRG/25. Sur les deux Conclusions présentées, une a été mise en œuvre et les travaux sont en cours pour mettre en œuvre la Conclusion 5/10 sur l'élaboration du projet de Volume III de l'eANP AFI.
- 2.1.2. La réunion a félicité le Secrétariat pour avoir élaboré le projet de Volume III de l'EANP AFI, mais a noté avec inquiétude le faible niveau de réponses reçues des États sur le projet en cours de diffusion. La réunion a donc invité les États souhaitant fournir leurs commentaires et contributions à le faire.

#### **2.2. Examen des Conclusions et Décisions de la Réunion APIRG/25 applicables à l'IIM/SG**

- 2.2.1. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion a été informée de l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion APIRG/25 applicables à l'IIM/SG.
- 2.2.2. Vingt-neuf (29) conclusions et décisions ont été présentées, parmi lesquelles l'état de mise en œuvre est le suivant : 38 % sont terminés, 45 % sont « en cours » et 17 % n'ont pas encore commencé. La réunion a discuté des défis qui ont mis en évidence le rôle important que les États doivent jouer pour garantir la mise en œuvre efficace des conclusions et des décisions.

2.2.3.L'Appendice 3 du présent rapport présente l'état de la mise en œuvre de ces Conclusions et Décisions.

### **2.3. État des conclusions et décisions en suspens d'APIRG/20 à APIRG/24**

2.3.1. Il a été présenté à la réunion l'état de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions en suspens des réunions de l'IIM ainsi que des Conclusions et Décisions d'APIRG liées à l'IIM pour la période 2020 à 2024. La réunion a noté avec inquiétude qu'un certain nombre de ces conclusions et décisions sont toujours en suspens et que certains de ces points sont les résultats d'autres réunions ultérieures. Pour résoudre ce problème, la réunion a appelé à un engagement de haut niveau de la part des États. La réunion a exhorté les États et les autres acteurs concernés à établir des plans d'action pour la mise en œuvre des Conclusions et Décisions d'APIRG, en s'appuyant si nécessaire sur les coordonnateurs nationaux pour la planification et la mise en œuvre, à des fins de coordination et de compte rendu.

### **2.4. Formulation des Conclusions et Décisions des Réunions d'APIRG**

2.4.1. La réunion a rappelé l'importance du suivi de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions des réunions précédentes d'APIRG et de ses organes contributeurs, et a noté les défis rencontrés par les Bureaux régionaux de l'OACI dans la collecte de données sur la mise en œuvre des conclusions et décisions d'APIRG auprès des États et des organisations. Depuis APIRG/23, plusieurs conclusions et décisions seraient toujours en attente. La 25<sup>ème</sup> réunion d'APIRG a noté que seulement 50 % des conclusions et décisions d'APIRG/24 ont été mises en œuvre.

2.4.2. La réunion a identifié certains facteurs contribuant au faible niveau de mise en œuvre des conclusions et des décisions, notamment la pertinence des actions qui ne sont pas parfois clairement spécifiées, les responsabilités mal identifiées, les délais mal fixés, les paramètres non identifiés et les moyens de suivi non spécifiés. Pour faire face à ces défis, la réunion a proposé, à travers le projet de Décision ci-dessous, un modèle pour améliorer la formulation des Conclusions et de la Décision.

#### ***Projet de décision 6/02 Formulation des conclusions et décisions des réunions d'APIRG***

***Il est décidé que;***

***Pour faire face aux facteurs contribuant au faible niveau de mise en œuvre des Conclusions et Décisions formulées par APIRG et les réunions de ses Organes Contributeurs, le modèle suivant est proposé pour la formulation des futures Conclusions et Décisions.***

| <b><i>Conclusion/Décision XXX : Titre de la conclusion ou de la décision</i></b> |   |
|--|---|
| <b><i>Pourquoi:</i></b>  | <b><i>Pourquoi cette conclusion ou décision est nécessaire</i></b>  |
| <b><i>Quoi:</i></b>  | <b><i>Quelle action est requise</i></b>   |
| <b><i>Qui:</i></b>   | <b><i>Qui est responsable de l'action requise (par exemple, l'OACI, les États, les organisations, etc.)</i></b> |
| <b><i>Quand:</i></b>   | <b><i>Date cible</i></b>  |
| <b><i>Suivi de mise en œuvre</i></b>   |   |

|              |  |          |                                      |  |                                |
|--------------|--|----------|--------------------------------------|--|--------------------------------|
| Suivi requis | Oui <input type="checkbox"/><br>Non <input type="checkbox"/> | Métrique | Métrique 1 :<br>Métrique 2 :<br>.... | Moyens de collecter des données sur la mise en œuvre de la conclusion/décision | Moyen 1 :<br>Moyen 2 :<br>.... |
|--------------|--|----------|--------------------------------------|--|--------------------------------|

### Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations dans les domaines AIM, CNS et MET

#### 3.1. État de mise en œuvre des éléments ASBU applicables

##### *Statut des éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET*

- 3.1.1. Il a été présenté à la réunion, les progrès réalisés dans la planification et la mise en œuvre de la méthodologie de mise à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) dans les domaines CNS, AIM et MET.
- 3.1.2. Il a été rappelé à la réunion les résultats de la réunion APIRG/25, en particulier la Décision 25/13 qui a exhorté les États à promouvoir la mise en œuvre des éléments ASBU et à aligner les projets APIRG sur les groupes, fils et éléments de la 6ème édition du GANP, applicable à la région.
- 3.1.3. Les données collectées auprès des États par les Bureaux régionaux ont fourni un aperçu de l'état de mise en œuvre des éléments ASBU dans la région, comme indiqué à l'Appendice 4 à ce rapport. Il a été convenu que la finalisation en cours du Volume III de l'eANP fourni en Appendice 5 et son automatisation permettront aux Administrations/Organisations de porter directement l'état de mise en œuvre dans les tableaux conçus à cet effet.

##### *Suivi de la mise en œuvre des éléments ASBU dans la région*

- 3.1.4. La réunion a rappelé la *Conclusion 25/11 d'APIRG/25 – Collecte de données et rapports sur la mise en œuvre de l'ASBU*, exhortant les États à faire rapport sur l'état de la planification et de la mise en œuvre des éléments de l'ASBU, en utilisant le modèle Excel fourni par le Secrétariat jusqu'à ce que le développement de la plateforme de collecte de données en ligne de l'ASBU soit terminé, et en demandant au Secrétariat d'accélérer le développement de ladite plateforme. La réunion a été informée que l'outil de collecte de données en ligne ASBU était en cours de finalisation en tant que complément à la plateforme actuelle de la base de données sur les carences de la navigation aérienne (AANDD). La réunion a souligné l'importance de certaines données de référence provenant des États pour alimenter le nouvel outil ; cependant, le Secrétariat n'a pas reçu autant de données des États via le modèle Excel que prévu.
- 3.1.5. En vue de l'utilisation opérationnelle future de l'outil de collecte de données ASBU en ligne, la réunion a demandé aux États de fournir au Secrétariat les données de base sur leur planification et la mise en œuvre des éléments ASBU. La réunion a également recommandé l'organisation de formations pour les points focaux des États et des organisations. Par conséquent, le projet de conclusion suivant a été formulé pour examen par la réunion d'APIRG.

***Projet de conclusion 6/03 - Suivi de la mise en œuvre des éléments de l'ASBU dans la région.***

***Il est conclu que,***

*Pour fournir une analyse et une visualisation complètes et basées sur des données de l'état de mise en œuvre des éléments ASBU dans la région,*

- a) Les États doivent fournir au Secrétariat des données de référence sur la planification et la mise en œuvre des éléments ASBU, par le biais de leurs commentaires sur le volume III de l'eANP d'ici le 31 janvier 2024 pour la finalisation et l'opérationnalisation de l'outil de collecte et de suivi des données ASBU en ligne ; et*
- b) Les Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI organiseront d'ici le 30 juin 2024 des séminaires/webinaires de familiarisation sur l'utilisation de l'outil en ligne, pour les points focaux des États et des organisations.*

### **3.2. Mise en œuvre des éléments ASBU et réalisations des projets IIM d'APIRG**

3.2.1. La réunion a été informée des progrès réalisés par les équipes de projet traitant des questions CNS, AIM et MET.

#### *Domaines CNS*

3.2.2. *Projet CNS COM 1 – Mise en place de communication Sol/Sol (ATS/DS, AIDC, VoIP).* La coordination de ce projet a connu des défis jusqu'à la récente nomination d'un nouveau coordonnateur de l'équipe de projet (Congo). Depuis lors, des progrès notables ont été réalisés dans l'élaboration de la documentation du projet, comme la description du projet, le plan d'action et la planification du projet, un nouveau questionnaire d'enquête sur la mise en œuvre des ATS/DS, Systèmes AIDC et VoIP pour la collecte de l'état des systèmes concernés et l'estimation des coûts du projet (budget).

3.2.3. *Projet CNS COM 2 – Mise en œuvre de la communication Sol/Sol (AFTN, AMHS).* Celui-ci souffre d'un manque de leadership et de coordination de ses activités. Un nouveau PTC (Kenya) a été nommé en mai 2023 pour accélérer les activités du projet, le Projet de communication IIM/SG 2 accusant du retard. L'équipe du projet est actuellement en train d'examiner et de mettre à jour la documentation du projet. À cet égard, l'équipe devra examiner, mettre à jour et finaliser l'organisation du projet, le questionnaire du projet, les termes de référence, les plans d'action et le coût du projet.

3.2.4. *Pour le Projet CNS COM 3 - Mise en œuvre de la communication Air/Sol (données vocales HF/VHF, CPDLC).* La réunion a noté l'achèvement de la documentation du projet et l'élaboration de certains documents d'orientation, notamment le manuel/ligne directrice AFI HDL/VDL et la stratégie de communication AFI.

3.2.5. *Le projet CNS COM 4 - Mise en œuvre d'une infrastructure de télécommunications interopérable et transparente.* L'équipe a développé la documentation du projet et le coût du projet. La réunion a encouragé le projet à aller de l'avant avec l'élaboration d'orientations et d'outils pertinents pour aider les États à mettre en œuvre l'infrastructure de télécommunication requise pour soutenir la fourniture de services de navigation aérienne.

3.2.6. *Le projet CNS COM 5 – Évaluation du projet de cybersécurité des réseaux aéronautiques AFI* a rapporté l'achèvement de l'élaboration de la documentation du projet et de l'estimation des coûts du projet. Le cadre AFI de cyber-résilience ANS a été élaboré comme indiqué à l'Appendice 6 du présent rapport et fournit des lignes directrices générales sur la manière

d'évaluer les risques, les menaces et la vulnérabilité en matière de cybersécurité des services de navigation aérienne et les méthodes d'atténuation de ces risques. Ce cadre est basé sur la stratégie de cybersécurité de l'aviation et sur les normes et cadres de cybersécurité éprouvés (série ISO 27000, NIST, etc.).

3.2.7. Pour le *projet NAV*, la réunion a noté l'achèvement du questionnaire du projet et les progrès réalisés liés à l'organisation du projet, y compris la révision du plan d'action en vue d'évaluer le coût du projet. Ce projet avait pour mission d'élaborer la stratégie régionale de navigation, y compris la stratégie de planification et de mise en œuvre des infrastructures de navigation conventionnelles et par satellite.

3.2.8. Le *projet SURV – Mise en œuvre des systèmes de surveillance* a rapporté l'achèvement des documents clés du projet et l'estimation des coûts du projet. La révision du document de stratégie de surveillance de la région AFI est en cours et des mesures sont prises pour analyser les réponses au questionnaire du projet lorsqu'elles sont reçues des États.

3.2.9. Le *projet Spectrum* a achevé l'examen de la documentation du projet, y compris l'alignement du projet avec la 6ème édition du GANP et les défis liés à la 5G qui affectent les radioaltimètres des avions. L'élaboration d'un modèle de protocole d'accord entre les CAA et les régulateurs de fréquence doit être réalisée après avoir établi une référence basée sur les résultats du questionnaire Spectrum distribué aux États.

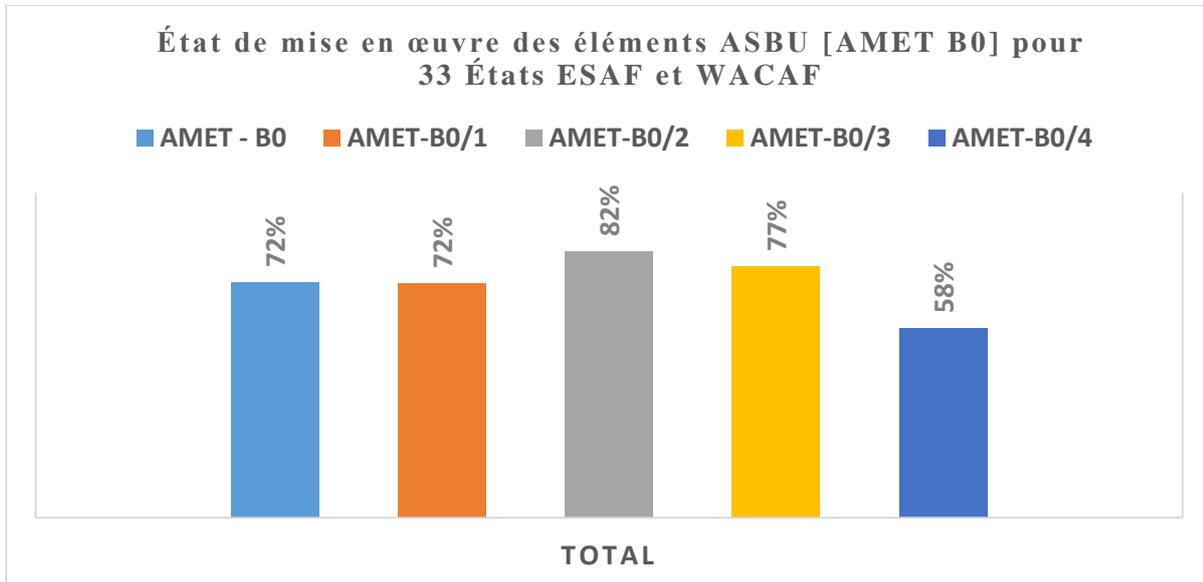
#### *Domaine AIM*

3.2.10. Rappelant la *Décision APIRG/25 25/15 – Adoption des projets AIM/4 et AIM/5 sur le contrôle de la qualité de l'information aéronautique et l'amélioration des NOTAM ; et Mise en œuvre des ensembles de données de cartographie des aérodromes et des ensembles de données des procédures de vol aux instruments*, le Secrétariat a informé la réunion des progrès accomplis dans la conduite des deux nouveaux projets. La réunion a noté que certains défis ont été rencontrés dans la composition des équipes du projet, notamment le manque d'expertise dans le domaine de la conception des procédures de vol et de la cartographie aéronautique, qui sont essentiels à la mise en œuvre réussie des ensembles de données de procédures de vol aux instruments et des ensembles de données de cartographie des aérodromes. La réunion a demandé au Secrétariat de diffuser aux États et aux organisations les critères requis pour la nomination des experts dans les équipes des deux projets.

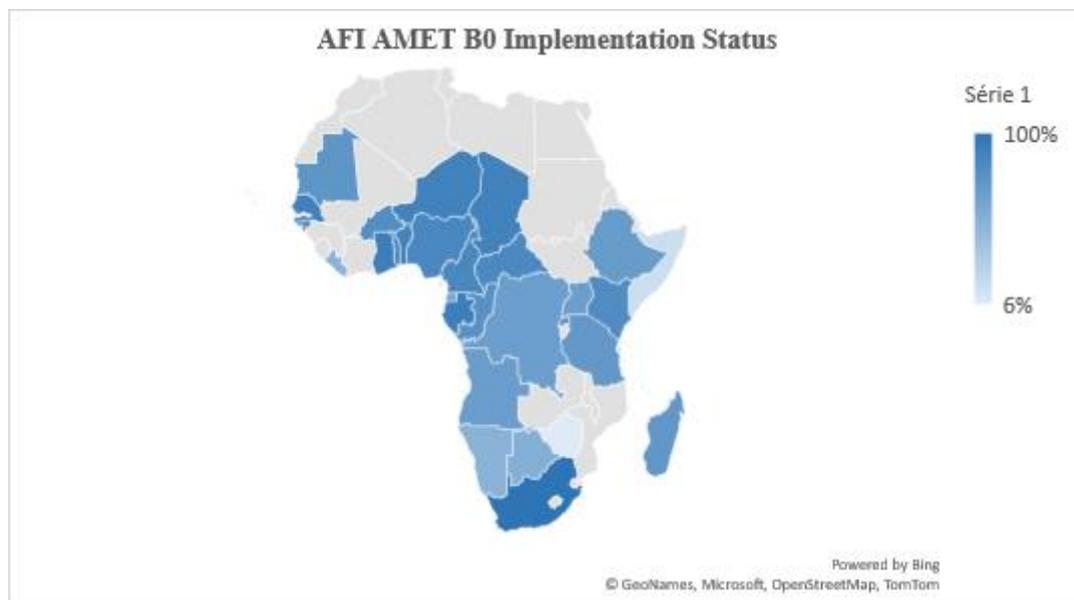
#### *Domaine MET*

3.2.11. La réunion a été informée des progrès réalisés dans la mise en œuvre du *projet MET 1 sur la fourniture de produits/informations météorologiques mondiaux, régionaux et locaux*, du *projet MET 2 sur la fourniture d'informations météorologiques au format modèle d'échange d'informations météorologiques de l'OACI (IWXXM)* et du *projet MET 3 sur la mise en œuvre des dispositions de l'Annexe 3 relatives aux exigences de météorologie spatiale au sein de la région AFI*. Ces trois projets MET ont conclu le développement et l'alignement de la documentation du projet avec les dispositions du GANP, y compris l'estimation des coûts des projets. Dans le cadre de la mise en œuvre, les projets ont collecté des données sur la mise en œuvre des éléments AMET-B0 et AMET-B1 auprès des États, comme présenté à l'Appendice 11 de ce rapport et reflété dans les figures 1 et 2 pour AMET-B0 et la figure 3 pour AMET-B1. Les projets ont procédé à un examen de l'état actuel de mise en œuvre des éléments ASBU MET, ont identifié les lacunes qui doivent être comblées, puis ont élaboré des plans d'actions

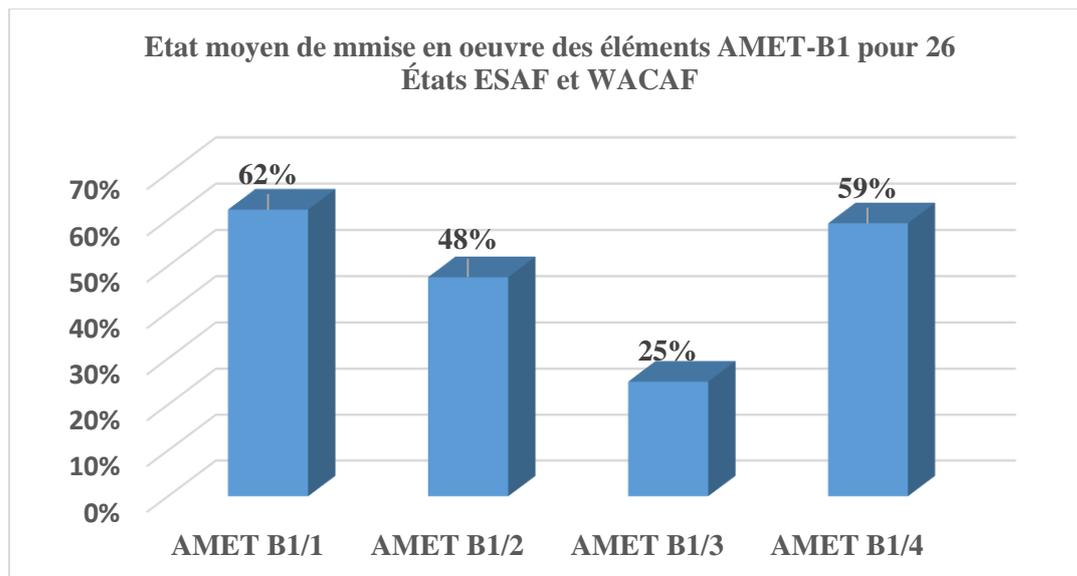
correctives sur la base des résultats de leur examen. La mise en œuvre de ces plans d'action est en cours. Le Projet MET 3 a organisé un atelier régional sur les exigences en matière de météorologie spatiale qui a fourni un soutien aux États en fournissant des éléments d'orientation à leurs prévisionnistes MET sur les avis de météorologie spatiale.



*Figure 1 État de mise en œuvre des éléments ASBU [AMET B0] pour 33 États ESAF et WACAF*



*Figure 2 État de mise en œuvre de l'AFI AMET B0*



*Figure 3 État moyen de mise en œuvre des éléments AMET-B1 pour 26 États ESAF et WACAF*

3.2.12. *Projet MET 4 – Mise en œuvre de la norme de compétence météorologique aéronautique et Projet MET 5 – Atténuation des carences liées à la disponibilité des données OPMET dans la région.* Ces deux nouveaux projets venaient d'être repris par de nouveaux coordinateurs et membres de l'équipe projet. Pour le projet MET 4, la réunion a noté l'achèvement de l'élaboration des documents de projet, du plan d'action et d'une proposition de coût du projet. Il n'y a eu aucun rapport sur le projet MET 5.

### **3.3. Rapports sur la planification et la mise en œuvre par les États et les parties prenantes**

*Mise en œuvre d'AMET-B0 et AMET-B1 par les États membres de l'ASECNA*

3.3.1. La réunion IIM/SG6 a été informée de la mise en œuvre des éléments AMET-B0 et AMET-B1 de l'ASBU par l'ASECNA à travers ses États membres. La réunion a noté les progrès réalisés dans la mise en œuvre des éléments AMET-B0 et a encouragé l'ASECNA à continuer d'accompagner les États dans la mise en œuvre des éléments ASBU.

### **3.4. Mise à jour de l'eANP AFI**

*Publication du Vol III de l'eANP*

3.4.1. Rappelant la demande d'APIRG/25 aux États d'examiner le projet du Volume III de l'eANP et de fournir au Secrétariat leurs commentaires, la réunion a été informée que seuls trois (3) États (Sénégal, Tanzanie et Togo) ont fourni des contributions, y compris un État qui a proposé des changements importants dans le formatage des tableaux ainsi que dans l'étendue des éléments ASBU applicables.

3.4.2. La réunion a souligné que l'applicabilité des éléments ASBU résultait d'une évaluation basée sur les performances qui a conduit à l'identification de priorités régionales ainsi qu'à l'applicabilité systématique des éléments ASBU ayant un lien direct avec les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. La réunion a demandé au Secrétariat de coordonner avec ledit État leurs contributions, en gardant à l'esprit le consensus régional atteint sur les éléments ASBU applicables.

3.4.3. La réunion a rappelé l'objectif de *la Partie 4 – Surveillance des performances du système de navigation aérienne de la région AFI – du Volume III* de l'eANP, qui est de surveiller les progrès de la mise en œuvre régionale, et a souligné l'attente que les États fournissent au moins des données dans les tableaux pour chacun des domaines AOP, ATM/SAR, CNS, AIM et MET, pour avoir l'état de mise en œuvre des éléments ASBU applicables. Par conséquent, la réunion a exhorté les États à confirmer leur état de mise en œuvre des éléments ASBU applicables dans le projet de volume III de l'eANP, comme demandé par la décision APIRG/25 25/29 sur l'achèvement de l'eANP régional.

#### *Proposition d'amendement du Vol I et du Vol II de l'eANP*

3.4.4. La réunion a discuté de l'amendement du contenu de l'eANP AFI qui devrait suivre la procédure d'amendement de l'ANP telle que prévue dans le Volume I de l'AFI eANP. L'attention de la réunion a été attirée sur le fait que le Volume II de l'eANP AFI, approuvé par le PIRG dans sa conclusion 22/20, contient des incohérences dans divers tableaux, y compris (mais sans s'y limiter) un mauvais formatage des tableaux, des informations obsolètes, etc.). Ces incohérences ne facilitent pas l'utilisation du plan par les acteurs et la modification ultérieure des tableaux. De plus, l'exactitude de certaines données doit être confirmée par les États concernés. À cet égard, la réunion a été informée des actions en cours entreprises par le Secrétariat pour aider les États à résoudre les incohérences grâce à un webinaire programmé en trois sessions sur la mise à jour du Plan régional de navigation aérienne. La réunion a ensuite encouragé les États à participer à ce webinaire et à fournir des propositions cohérentes d'amendements aux volumes I et II de l'eANP.

### **3.5. Autres initiatives de navigation aérienne**

#### *Domaine CNS*

- 3.5.1. Il a été rappelé à la réunion que la position finale de l'OACI pour la Conférence mondiale des radiocommunications de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) de 2023 (ITU WRC 23) a été approuvée par la Commission de navigation aérienne de l'OACI en mai 2023, et par le Conseil de l'OACI et diffusée aux États en juin 2023.
- 3.5.2. Le Secrétariat a fait un rendu compte sur l'atelier tenu virtuellement le 19 juillet 2023, en préparation de la 4<sup>ème</sup> réunion préparatoire de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) pour la CMR 23 de l'UIT et a encouragé les États et les organisations à assister à la réunion qui se tiendra à Yaoundé, au Cameroun, du 7 au 11 août 2023. Pour soutenir la position de l'OACI pour la CMR-23, la réunion a appelé à la participation effective de la communauté aéronautique de la région à la CMR-23 de l'UIT.
- 3.5.3. L'OACI a été invitée à fournir, comme d'habitude, la matrice de compatibilité du rapport de la réunion préparatoire de la conférence (CPM) d'ici le 10 novembre 2023, afin de faciliter la poursuite des discussions entre les États et leur réglementation nationale des télécommunications.

#### *Domaine AIM*

3.5.4. La réunion a discuté de l'exigence d'échange de données aéronautiques et d'informations aéronautiques sous une forme mutuellement convenue entre les AIS des États, conformément aux dispositions de l'Annexe 15 de l'OACI – Section 2.3 et a identifié les défis dans la mise en œuvre de ladite exigence, y compris le manque de points de contact pour l'organisation d'échanges réciproques entre États. La réunion a noté que par le biais de la Conclusion 24/22 d'APIRG/24, les États ont été invités à nommer des coordonnateurs nationaux pour la

planification et la mise en œuvre (NCPI) et des points focaux dans les domaines techniques, y compris dans l'AIM. Il a identifié que les point focaux NCPI et l'AIM peuvent servir de points de contact pour l'échange réciproque de produits d'information aéronautique et a demandé au Secrétariat de transmettre la liste des points focaux NCPI et des domaines techniques désignés à tous les États. A cet effet, le projet de conclusion suivant a été formulé à l'attention de la réunion d'APIRG.

***Projet de Conclusion 6/04 Échange réciproque de produits d'information aéronautique***

***Il est conclu que,***

***Dans la continuité des actions demandées par la Conclusion 24/22 d'APIRG/24 sur la nomination de coordonnateurs nationaux pour la planification et la mise en œuvre (NCPI) et les points focaux des domaines techniques, et pour faciliter la disponibilité des informations aéronautiques requises auprès d'autres États à leur bureau AIS désigné,***

- a) Les États chargeront leurs points focaux NCPI et AIM désignés de coordonner avec leurs homologues d'autres États pour l'échange réciproque de produits d'information aéronautique, le cas échéant ; et***
- b) Les Bureaux régionaux de l'OACI publieront sur leurs sites Web la liste des NCPI et des points focaux des domaines techniques désignés.***

*Domaine MET*

*Deuxième exercice sur les cendres volcaniques dans la région AFI*

3.5.5. Le Président du Groupe de pilotage AFI de l'exercice sur les cendres volcaniques (AFI VOLCEX SG) a présenté à la réunion les délibérations de la deuxième réunion du groupe AFI VOLCEX tenue virtuellement en juillet 2023 pour discuter des buts, des objectifs et de la conduite du prochain exercice sur les cendres volcaniques (VA) de 2023. La réunion IIM/SG6 a pris note que la République Démocratique du Congo (RDC) coordonnera la conduite de l'exercice VA 2023 en tant qu'État chef de file de l'exercice. La réunion a ensuite encouragé la RDC et toutes les parties prenantes impliquées à travailler ensemble à la préparation de l'événement VA 2023 qui devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année.

*Changements à venir sur les données du Système mondial de prévisions de zone (WAFS) en 2023 et 2024*

3.5.6. La réunion a été informée des changements à venir apportés sur les données du Système mondial de prévisions de zone (WAFS) en 2023 et 2024 ainsi que les systèmes SADIS et WIFS utilisés pour fournir les données. Tous ces changements sont liés aux amendements apportés à l'Annexe 3 à la Convention de Chicago, comme convenu lors de la réunion du PANEL MET de l'OACI en juin 2021, et qui sont actuellement examinés par la Commission de navigation aérienne de l'OACI pour approbation/consultation dans le cadre de la Lettre d'Etat 2023.1. Afin de fournir efficacement les nouvelles données WAFS aux utilisateurs et afin de se conformer aux exigences de l'OACI visant à fournir des informations météorologiques via des systèmes conformes au SWIM, une mise à jour du système SADIS est en cours de développement. Le nouveau système SADIS (SADIS API) donnera accès aux nouvelles données du WAFS, tandis que le système SADIS FTP actuel sera conservé jusqu'en novembre 2028, date à laquelle il sera retiré. Les utilisateurs seront fortement encouragés à migrer leurs systèmes pour utiliser les données du nouveau SADIS API dès que possible pour bénéficier des ensembles de données améliorées. À cet égard, les fournisseurs de services MET et les utilisateurs devront se préparer

à ces changements afin de garantir la fourniture et l'utilisation continues des informations météorologiques tel que requis. La conclusion suivante a été formulée en conséquence.

***Projet de conclusion 6/05 - Mise en œuvre des changements à venir dans les ensembles de données du Système mondial de prévisions de zone (WAFS) et introduction de la version conforme SWIM du Service Sécurisé d'Information pour l'Aviation (SADIS).***

*il est conclu que,*

***Afin de préparer les États et les parties prenantes à la mise en œuvre des prochains amendements à l'Annexe 3 liés aux changements dans les données WAFS et le système SADIS, le Secrétariat, en coordination avec l'État fournisseur de services WAFS de la région AFI (WAF C Londres), organisera des ateliers de sensibilisation sur les changements liés aux données du WAFS et l'introduction d'une version du SADIS conforme au SWIM d'ici le 28 février 2024.***

*Projet de développement coopératif des services météorologiques aéronautiques dans la région Afrique-Océan Indien (CODEVMET-AFI)*

3.5.7. La réunion a été informée des progrès du Projet de développement coopératif des services de météorologie aéronautique dans la région Afrique-Océan Indien (CODEVMET-AFI). Ce projet a été conçu pour renforcer les capacités des Autorités de l'aviation civile (AAC) des États à assurer la supervision de la sécurité dans le domaine MET et aider les prestataires de services MET à se conformer aux exigences de l'Annexe 3 relatives au système de gestion de la qualité. La réunion a noté que des activités majeures ont été réalisées, notamment l'élaboration et la validation des packages de mise en œuvre du projet. Les États bénéficiaires ont reçu une assistance pour une évaluation complète de la situation actuelle de leur système de management de la qualité et de leur système de supervision de la sécurité ainsi que de l'élaboration de plans d'actions correctives (CAP). Les États sont assistés par les équipes d'experts du projet dans la mise en œuvre des CAP approuvés. La réunion a reconnu les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités planifiées du projet, estimés à 63%, et a encouragé les États et les organisations à soutenir la mise en œuvre du projet pour remédier aux carences critiques de la navigation aérienne dans le domaine MET dans la région.

#### **Point 4 de l'ordre du jour : Carences de navigation aérienne**

*Gestion des carences de la navigation aérienne*

- 4.1. Il a été rappelé à la réunion que la *Conclusion 25/30 d'APIRG/25 sur l'identification, la notification et la résolution des carences de la navigation aérienne* a demandé aux États de nommer des points focaux pour le faire, au Secrétariat de soutenir des ateliers de formation si nécessaire, et aux États/organisations d'identifier et de notifier les carences de la navigation aérienne, le cas échéant.
- 4.2. La réunion a noté avec satisfaction que le Secrétariat a organisé du 14 au 16 mars 2023 un webinaire sur la gestion des carences de la navigation aérienne, qui a permis aux participants d'acquérir des connaissances sur le processus de gestion des carences de la navigation aérienne et de les familiariser avec l'utilisation de la plateforme AANDD pour l'identification, la notification, l'évaluation et la résolution des carences de la navigation aérienne. Le webinaire a réuni deux cent quarante-trois (243) participants représentant 36 États et organisations (FIR ROBERTS, CAFAC, RSOO, ANSP et compagnies aériennes). Ce webinaire a été suivi d'une réunion tenue le 17 mai 2023 pour lancer officiellement l'utilisation opérationnelle de l'AANDD pour la gestion des

carences de la navigation aérienne. Les participants ont reçu un rafraîchissement sur la création des comptes d'utilisateurs sur l'AANDD, ainsi que sur le processus de gestion des carences.

- 4.3. Compte tenu des activités menées jusqu'à présent pour le déploiement de la version finale de l'outil AANDD et la formation des points focaux, et notant que l'outil est désormais pleinement opérationnel, la réunion a exhorté les États et les organisations à se lancer dans la gestion effective des carences de la navigation aérienne via la plateforme en ligne.

#### *État des carences de la navigation aérienne dans les domaines CNS, AIM et MET*

- 4.4. La réunion a discuté de l'état des carences de la navigation aérienne dans les domaines CNS, AIM et MET et a rappelé la conclusion 25/30 de la vingt-cinquième réunion d'APIRG (APIRG/25), demandant aux États et Organisations de commencer à identifier et à rendre compte à leurs bureaux régionaux accrédités de l'OACI, les carences de la navigation aérienne, le cas échéant. La réunion a noté que deux (2) projets de carences de navigation aérienne ont été signalés dans les domaines AIM et MET, comme indiqué dans l'Appendice 7 du rapport de la sixième réunion du Sous-groupe IIM. La réunion a ensuite encouragé les États et les principales parties prenantes à notifier les carences de la navigation aérienne via l'outil AANDD à leurs bureaux régionaux accrédités.

#### *Mise à jour des domaines minimums de notification*

- 4.5. La réunion a rappelé la Conclusion 23/32 d'APIRG/23 approuvant le processus de gestion de l'AANDD, les domaines minimums de notification et la nomination des points focaux. Il a été rappelé à la réunion que les domaines minimums de notification sont étroitement liés aux blocks constitutifs de base (BBB) et établissent le cadre pour identifier et notifier les carences de la navigation aérienne. Comme les BBB fournis sur le portail du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ont été mis à jour pour inclure, entre autres, le QMS dans le domaine AIM ainsi que les dispositions génériques dans le domaine MET, les domaines minimums de notification ont été examinés et mis à jour tel que présenté dans l'Appendice 8 au présent rapport. La réunion a formulé la décision suivante en conséquence.

#### ***Projet de conclusion 6/06 Approbation des domaines minimums de notification actualisés***

*il est décidé que,*

***Afin de fournir un cadre complet pour l'identification, la notification et la résolution des carences de la navigation aérienne, les domaines minimums de notification mis à jour présentés à l'appendice 8 du présent rapport sont approuvés.***

#### **Point 5 de l'ordre du jour : Défis de mise en œuvre du Sous-groupe**

- 5.1. La réunion a reconnu les progrès réalisés par le Sous-groupe IIM dans la mise en œuvre de ses activités, mais a reconnu qu'il est encore confronté à des défis dans l'exécution des activités de mise en œuvre des projets.
- 5.2. Le manque de participation des experts désignés est préoccupant et les États et organisations ont été appelés à garantir la participation effective de leurs experts aux activités des projets. Les coordonnateurs des Equipes de projet (PTC), en coordination avec le Secrétariat, sont invités à examiner et à mettre à jour la liste des membres des équipes de projet telle que fournie à l'Appendice 9 du présent rapport.

5.3. La réunion a discuté de la mise en œuvre des projets COM1, COM2 et COM4, a noté la complémentarité des trois projets et a exhorté les PTC concernés à renforcer la collaboration et la coordination dans la mise en œuvre des activités des projets.

#### **Point 6 de l'ordre du jour : Activités à coordonner avec AAO/SG et les SST du RASG-AFI**

6.1. La réunion a délibéré sur ce point de l'ordre du jour et a noté qu'aucune Conclusion et/ou Décision adoptée nécessite l'attention des SST du RASG-AFI. Cependant, la réunion a noté que la mise en œuvre du projet de décision 6/08 sur le programme de travail du Sous-groupe IIM d'APIRG pour 2023/2024 nécessite une coordination avec l'AAO/SG, en particulier pour la réalisation des tâches 2 et 4 du programme de travail sur la mise en œuvre des éléments ASBU et la tenue de la réunion IIM/SG7.

#### **Point 7 de l'ordre du jour : Propositions de recommandations/actions à prendre par le siège de l'OACI**

7.1. Au titre de ce point de l'ordre du jour, aucune mesure nécessitant l'attention du siège de l'OACI n'a été identifiée.

#### **Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions/Décisions de la sixième réunion du sous-groupe sur l'infrastructure et la gestion de l'information (IIM/SG6)**

8.1. La réunion a examiné et adopté le projet de conclusions et de décisions de la réunion IIM/SG6 tel que présenté dans ce rapport.

#### **Point 9 de l'ordre du jour : Examen des termes de référence et du programme de travail du sous-groupe**

9.1. La réunion a discuté des questions liées aux termes de référence (TdR) et au Programme de travail du Sous-groupe. Concernant les TdR, la réunion a noté que les tâches telles que décrites dans les TdR ne couvrent pas toutes les activités dans les domaines CNS, AIM et MET. À cet égard, la réunion a mis en place un groupe de travail composé du Kenya, du Nigeria, de l'Afrique du Sud et de l'ASECNA pour examiner les termes de référence du Sous-groupe, le Kenya étant le chef de file de ce groupe de travail. La réunion a ensuite examiné et mis à jour le programme de travail du Sous-groupe IIM tel que prévu à l'Appendice 10 du présent rapport. La réunion a formulé les décisions suivantes en conséquence.

#### ***Projet de décision 6/07 Révision des termes de référence du Sous-groupe IIM***

***Il est décidé que,***

***Pour garantir que les fonctions et les activités du Sous-groupe sont définies de manière cohérente, le groupe de travail composé du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Nigeria et de l'ASECNA doit examiner les termes de référence (TdR) de l'IIM/SG et soumettre les TdR révisés au Président et au Vice-président d'ici le 15 septembre 2023, pour examen et soumission à l'APCC/8.***

*Projet de décision 6/08 Programme de travail de l'IIM/SG d'APIRG pour 2023/2024*

*Il est décidé que,*

*Pour atteindre les objectifs du Sous-groupe IIM d'APIRG, le Programme de travail tel que présenté à l'Appendice 10 est approuvé.*

**Point 10 de l'ordre du jour : Questions diverses**

10.1. Aucun sujet n'a été discuté au titre de ce point de l'ordre du jour.

**Cérémonie de clôture**

Le mot de clôture a été prononcé par le Président du Sous-groupe IIM d'APIRG, M. Issoufou Abdoulaye. Il a exprimé sa gratitude à tous les membres de l'IIM/SG pour leur soutien et leur participation active aux activités du Sous-groupe. Il a exprimé sa gratitude à l'ensemble du Secrétariat et a salué le travail accompli par le Sous-groupe.

Le Président a clôturé la réunion en remerciant le Secrétariat, les délégués et les interprètes pour leur contributions au bon déroulement de la réunion.

**--- FIN ---**